



## Bilan social

### Communications du Président du CE

La cafétéria du 2eme étage sera fonctionnelle dès la semaine prochaine. L'espace en question « ambiance bistrot » permettra de prendre un petit déjeuner (ouverture dès 8H00) et de satisfaire à une restauration rapide le midi (saladerie, sandwicherie). Cela permettra aussi de désengorger le restaurant d'entreprise très fréquenté. Un accès à la terrasse sera également possible. Les travaux avancent également pour la salle sport / santé et la salle multi-activités qui pourraient être inaugurées rapidement.

Les élus CFDT ont salué cette démarche qui permettra de disposer de lieux de convivialité qui manquaient cruellement sur le site.

Le Président du Comité d'Établissement a également fait un retour sur le dernier CA avec l'évolution de la nouvelle offre.

Sur ce CA, nous vous invitons à prendre connaissance de l'intervention de Sylvie GRAPPIN comme représentante des salariés au CA : voir sur [www.cfdt-mgen.org](http://www.cfdt-mgen.org)

### Bilan social 2013

En résumé (les chiffres fournis entre parenthèses sont les chiffres de l'année 2012) :

- MGEN Union affiche 572 salariés (495 en 2012) dont 26 en CDD,
- Elle représente 6% des emplois de l'UES (en nombre de personnes, non en ETP),
- La catégorie des cadres représente 68,4% (68,5 en 2012), celle des techniciens et agents d'encadrement 17,3% (15,75% en 2012) - *en augmentation* - et celle des employés, 14,3% (15,75% en 2012),
- Le taux de précarité est de 4,5% (4%),
- Les femmes représentent 65,2% des salariés - *en baisse* - (66,9% en 2013) - hommes = 34,8 % en 2013 (33,1% en 2012),
- L'âge moyen est de 43 ans (43,4 ans en 2012),
- L'ancienneté moyenne est de 11 ans (11,4 ans en 2012).
- Au cours de l'année 2013, 40 salariés ont été recrutés en CDI.
- Pour 2013, les départs tous motifs confondus s'élèvent à 81 salariés (67 salariés en 2012) : 43 fins et ruptures de CDD (36 en 2012) et 38 autres départs (31 en 2012) dont 16 démissions (14) et 1 départ (4) en cours de période d'essai. A noter 12 départs en retraite.
- Les personnes en situation de handicap sont au nombre de 7, soit 1,2% des salariés. Le nombre de salariés concernés étaient identiques en 2012.
- Le taux d'absentéisme représente 5,4% (6,4%) -*en diminution* - du nombre de jours de travail possible.
- La rémunération moyenne mensuelle brute est de 4.617€, soit +4,2% (4.431 €) : Employés : 2478€ (2428€), techniciens et agents d'encadrement : 3218€ (2996€), cadres : 5438€ (5269€). Nous n'avons toujours pas d'indications par classification dans le cadre du bilan social.
- En matière de conditions d'hygiène et de sécurité, il nous est précisé que trois salariés (un en 2012) ont connu un accident de travail ayant entraîné un arrêt et six un accident de trajet ayant entraîné un arrêt de travail (idem 2012).
- Le temps partiels concerne 9,1% des salariés (10,5% en 2012). Sur interrogation CFDT, il est précisé qu'il y a eu rupture de contrat pour 5/6 pigistes.
- L'effort de formation est de 3,34% (3,88%) de la masse salariale, le nombre de stagiaires étant de 391 (538 en 2012), mais nous n'avons pas le nombre de personnes concernées). Les élus CFDT ont constaté la baisse considérable du nombre de stagiaires. Pourquoi ? La réponse à notre interrogation est différée à la Commission formation.

- Stabilité du nombre de salariés appartenant à une entreprise extérieure 218 (226 personnes en 2012), mais diminution du nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires et de la durée des missions.

La CFDT a assorti son vote favorable de plusieurs remarques :

- De façon globale, les élus CFDT ont considéré que leurs remarques ont contribué au cours de ce mandat à faire évoluer les éléments de bilan et nous reconnaissons les améliorations qui y ont été apportées ces dernières années pour une plus grande lisibilité des évolutions sociologiques de l'entreprise.
- Sur le volet égal pro : la répartition fms / hms dans les trois CSP a augmenté, mais proportionnellement à la représentation initiale le nombre d'hommes s'est accru notablement.
- Sur la rémunération moyenne mensuelle par catégorie, nous persistons et souhaitons avoir cette donnée par classe (peut-être l'aurons-nous au rapport de situation comparée ?),
- Nous renouvelons la remarque maintes fois formulée concernant l'indicateur 119 du bilan social « répartition de l'effectif selon une structure de qualification détaillée ». Pour nous, l'expression « qualification détaillée » correspond à la classification, non aux seules filières. Mais cette notion pourra peut-être faire l'objet de discussion dans d'autres instances avec une négociation sur la base de données unique,
- En ce qui concerne les salariés promus dans une catégorie supérieure (11 personnes) - idem 2012 - et le nombre de salariés promus dans l'année (évolution de la classification au sein d'une catégorie pour 45 (37) personnes, dont 33 (23) cadres, nous demandons à disposer des données sexuées (indicateur de l'accord égal pro, mais sans doute l'aurons nous au rapport de situation comparée ?).
- Sur la répartition des absences maladie en durée, nous restons convaincus qu'il serait intéressant de disposer en regard de l'indication « nombre de jours total » du nombre de personnes concernées. (Par exemple, on nous indique 232 (278) absences de 1 à 3 jours en catégorie cadres pour 2013, mais nous n'avons pas le nombre de personnes concernées. C'est différent d'être absent 1 fois 1-3 jours / an et 12 fois 1-3 jours ... )

### Situation trimestrielle de l'emploi

Nous n'avons pas de remarques particulières, cependant les élus CFDT appelés à s'exprimer ont indiqué avoir noté, eu égard au constat qu'il avait fait à l'examen du bilan social concernant les prestataires extérieurs, que le premier trimestre de l'année 2014 affichait un nombre de prestataires extérieurs en augmentation avec 258 personnes. Nous avons suggéré un examen plus fin des prestations et missions, notamment s'agissant des prestataires affichés en rubrique « autres ». Il nous a semblé, à la réponse faite par le Président de l'instance, que nous avons été entendus.

Sur les conditions d'accueil et de formation des apprentis et affectation de la taxe d'apprentissage, dernier point à l'ordre du jour de ce CE, le vote a été unanimement « pour ».

**La CFDT : s'engager pour chacun, agir pour tous**

**Entre le 14 et le 21 mai : Votez CFDT**

Prochain Comité d'Etablissement le 28 mai 2013



Pour les prestations CE (tourisme ou œuvres sociales), rendez-vous sur :

<http://www.cceuesmgen.fr>

Pour vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic

<http://www.cfdt-mgen.org>